Mai 2025

Justificatif de la maîtrise foncière du projet de parc éolien de La Chapelle

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Département : Vienne (86)

Commune : Boivre-la-Vallée

Pièce 3 du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Maître d'ouvrage

EOL!SE

3 Avenue GUSTAVE EIFFEL
Téléport 1 – Business Center – Étage 4
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

Étude réalisée et assemblée par :

ENCIS Environnement
90 rue Buck Clayton
87100 LIMOGES

ATTESTATION DE DROIT

Madame **BOURLOTON Chantal** - né le 21/04/1961 à 86 POITIERS

Demeurant au 7 La Baraudiere – 86470 Boivre-la-Vallée

Madame **BOURLOTON Claire** – née le 03/08/1985 à Poitiers 86

Demeurant au 6 Ruelle du Rocher – 49500 Segré-en-Anjou Bleu

Agissant en qualité de **PROPRIÉTAIRES** des parcelles désignées dans le tableau ci-dessous.

Et

EARL Les Brunedières – N° de registre société – SIREN 509 421 624
Brunaudières
Sise au : 7 La Baraudière – 86470 Boivre-la-Vallée

Representée par

Madame **BOURLOTON Chantal** - né le 21/04/1961 à 86 POITIERS

Demeurant au 7 La Baraudiere – 86470 Boivre-la-Vallée

Agissant en qualité d'**EXPLOITANT** des parcelles désignées ci-dessous :

Commune	Section	Parcelle
Boivre-la-Vallée	ZE	12
Boivre-la-Vallée	ZH	4
Boivre-la-Vallée	ZH	6
Boivre-la-Vallée	D	497

Déclare(nt) :

- voir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société Eolise dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire de Boivre-La-Vallée comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;

- Avoir consenti à la société Eolise, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et une promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;

- Autoriser la société Eolise ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :

  - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
  - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;

- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;

- Être informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Fait le : 24 décembre 2024

LE PROPRIETAIRE

Madame Bourloton - Delaunay Chantal
Date : 24/12/2024
Lu et approuvé : Lu et approuvé
Signature :

Madame Bourloton Claire
Date : 23/10/24
Lu et approuvé : lu et approuvé
Signature :

L'EXPLOITANT

Madame Bourloton Chantal
Date : 24/12/2024
Lu et approuvé : Lu et approuvé
Signature :

Annexe 6 : ATTESTATION DE DROIT

Monsieur **Duputie Emmanoel** - né le 19/12/1965 à Poitiers 86

Demeurant au 23 La Basse Touche - 86160 Magné

Agissant en qualité de Propriétaire

Société EARL du Drageon - N° de registre de société - SIREN : 400877338

Sise au :La Ragondelière - 86370 Marçay

Agissant en qualité de Exploitant

Représentée par : Monsieur **Duputie Emmanoel** - né le 19/12/1965 à Poitiers 86

Demeurant au 23 La Basse Touche - 86160 Magné

Pour les parcelles listées :

Commune	Section	Parcelle
Boivre la Vallée	ZH	7

Paraphes	BW	ED				

Déclarent :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société Eolise dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire de Boivre-La-Vallée comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;

- Avoir consenti à la société Eolise, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et une promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;

- Autoriser la société Eolise ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :

  - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
  - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;

- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;

- Être informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Paraphes	BW	ED				

Les Parties déclarent avoir pris connaissance de l'ensemble des clauses et annexes précitées.
Les signatures ci-dessous valent pour l'ensemble ces clauses et annexes précitées, exceptées les annexes 2 et 4.

LE PROPRIETAIRE

Monsieur Duputie Emmanoel

Date : 4/05/2023

Signature :

L'EXPLOITANT

Monsieur Duputie Emmanoel

Date : 4/05/2023

Signature :

LE BÉNÉFICIAIRE

Monsieur WAMBRE Baptiste

Date : 3/05/2023

Signature :

Paraphes	BW	ED				

Annexe 6 : ATTESTATION DE DROIT

Monsieur **Jouneau Alain** - né le 28/11/1956 à 86 Rouillé

Demeurant au 6 impasse des Genets - 86470 Boivre-la-Vallée

Agissant en qualité de Propriétaire indivis

Madame **Jouneau - Fayau Eliane** - née le 24/11/1955 à 24 Tocane-Saint-Apre

Demeurant au 6 impasse des Genets - 86470 Boivre-la-Vallée

Agissant en qualité de Propriétaire indivis

Société Monsieur Jouneau Yannick - N° de registre de société - SIREN : 840476022

Sise au :19 lieu dit la Tifaille 86470 Boivre-la-Vallée -

Agissant en qualité de Exploitant

Représentée par : **Monsieur Jouneau Yannick –** né le 9/09/1976 à Poitiers

Demeurant au 19 la tifaille 86470 Boivre la vallée .

Pour les parcelles listées :

Propriétaire	Commune	Section	Parcelle
Mr et Mme Jouneau	Boivre la vallée	ZH	3
Mme Jouneau	Boivre la vallée	ZH	1

Paraphes	BW	SY	JE	JA		

Déclarent :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société Eolise dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire de Boivre-La-Vallée comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;

- Avoir consenti à la société Eolise, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et une promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;

- Autoriser la société Eolise ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :

  - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
  - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;

- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;

- Être informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Paraphes	BW	SY	JE	JH		

Les Parties déclarent avoir pris connaissance de l'ensemble des clauses et annexes précitées. Les signatures ci-dessous valent pour l'ensemble ces clauses et annexes précitées, exceptées les annexes 2 et 4.

LE PROPRIETAIRE

Monsieur Jouneau Alain

Date : 30.03.2023

Lu et approuvé : lu et approuvé

Signature :

Madame Jouneau - Fayau Eliane

Date : 30.3.23

Lu et approuvé : "lu et approuvé"

Signature :

L'EXPLOITANT

Monsieur Jouneau Yannick

Date : 30/03/23

Lu et approuvé : lu et approuvé

Signature :

LE BÉNÉFICIAIRE

Monsieur WAMBRE Baptiste

Date : 30/03/23

Signature :

Paraphes	BW	SY	JE	JA		

Annexe 6 : ATTESTATION DE DROIT

Monsieur **Metais Christian** - né le 06/03/1964 à 86 La Chapelle-Montreuil

Demeurant au 2 Le Boisseau - 86470 Boivre-la-Vallée

Agissant en qualité de Propriétaire

Pour les parcelles listées :

Commune	Lieu_dit	Section	Num
Boivre-la-Vallée	Les petits maîtres	ZH	8

Déclarent :

- Avoir pris connaissance du projet de parc éolien menée par la société Eolise dont le siège social est basé au Business Center – 3 av. Gustave Eiffel – Téléport 1 – 86360 Chasseneuil-du-Poitou, sur les parcelles susvisées sur le territoire de **Boivre la vallée** comprenant les éoliennes ainsi que les aménagements nécessaires à la construction, l'exploitation et au démantèlement du parc éolien envisagé ;

- Avoir consenti à la société Eolise, l'ensemble des droits nécessaires à la réalisation de son projet éolien par la signature d'une convention de mise à disposition et une promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et l'exploitation d'un parc éolien ;

- Autoriser la société Eolise ou tout tiers ou société qui lui serait substituée :

  - A effectuer les démarches administratives et études nécessaires à l'obtention des autorisations visant la réalisation du parc éolien et des installations liées à son fonctionnement ;
  - A disposer des droits réels requis pour l'implantation de (des) éolienne(s) et du (des) postes de livraison, du passage des câbles électriques souterrains, du survol de pâles d'éoliennes et des aménagements temporaires et permanents liés à l'accès, sur l'ensemble des propriétés susvisées ;

- Par conséquent, et si besoin, renoncer à tous droits, actions et recours contre le développement, le montage, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien ;

- Être informé que cette attestation sera jointe à la demande d'autorisation environnementale conformément à l'article R181-13 du code de l'environnement.

Paraphes						
	BW	MC				

Les Parties déclarent avoir pris connaissance de l'ensemble des clauses et annexes précitées. Les signatures ci-dessous valent pour l'ensemble ces clauses et annexes précitées, exceptées les annexes 2 et 4. Edité en autant d'exemplaires que de parties aux présentes.

LE PROPRIETAIRE ET EXPLOITANT

Monsieur Metais Christian

Date : le 10/02/2023

Signature :

LE BÉNÉFICIAIRE

Monsieur WAMBRE Baptiste

Date : 9/02/2023

Signature :

Paraphes						
	BW	MC				